



**ÉLECTIONS  
AU COMITÉ EXÉCUTIF  
DU SYNDICAT GÉNÉRAL DES EMPLOYÉ(E)S  
DE TÉLÉ-QUÉBEC (SGEQ) — CSN**

---

**BULLETIN DE CANDIDATURE EN VERTU DE L'ARTICLE 52 DES STATUTS ET RÈGLEMENTS DU SYNDICAT**

---

Nom et prénom du candidat ou de la candidate : \_\_\_\_\_

Je désire poser ma candidature comme personne officière de mon syndicat au poste de :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> — Président ou présidente  | <input type="checkbox"/> — 4 <sup>e</sup> Vice-présidence à l'information |
| <input type="checkbox"/> — 1 <sup>ère</sup> Vice-présidence à l'application de la convention collective | <input type="checkbox"/> — Secrétaire                                     |
| <input type="checkbox"/> — 2 <sup>e</sup> Vice-présidence aux régions                                   | <input type="checkbox"/> — Trésorier ou trésorière                        |
| <input type="checkbox"/> — 3 <sup>e</sup> Vice-présidence à la vie syndicale                            |   |

---

Date

---

Signature du candidat ou de la candidate

---

*Toute candidature doit être appuyée par deux membres du syndicat.*

*J'appuie cette candidature :*

*J'appuie cette candidature :*

*Nom et prénom :* \_\_\_\_\_

*Nom et prénom :* \_\_\_\_\_

---

*Signature*

---

*Signature*

---

*Veillez prendre note que la période de mise en candidature débutera le 18 janvier 2007 pour se terminer le 25 janvier 2007. Il est donc important de transmettre cette mise en candidature par télécopieur avant le 25 janvier, à minuit, à l'attention d'André Forté, président d'élection, au 514-598-2431. Vous pouvez vérifier que votre candidature a bien été reçue en téléphonant au 514-598-2149. Après le 25 janvier 2007, à minuit, les candidatures seront rejetées.*